



CTS - Service Assemblées
Les Grands Moulins de Pantin
93761 PANTIN CEDEX

Tél : 01.42.98.60.83

Monsieur Damien LEURENT
Deloitte et Associés
185, avenue Charles de Gaulle

92524 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

Paris, le 11 avril 2014

Monsieur,

Nous vous informons, que les actionnaires de **BNP PARIBAS** sont convoqués en **Assemblée Générale Mixte** le 14 mai 2014 à 15h30 au Palais des Congrès, 2 place de la Porte Maillot, 75017 PARIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

I - DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapports du Président du Conseil d'administration, du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Approbation du bilan et du compte de résultat sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Approbation du bilan et du compte de résultat consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Affectation du résultat et mise en distribution du dividende,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'achat d'actions de la société,
- Renouvellement du mandat de trois administrateurs,
- Ratification de la cooptation d'un administrateur et renouvellement de son mandat,
- Nomination d'un administrateur,
- Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à M. Baudouin Prot, Président du conseil d'administration (recommandation du § 24.3 du Code AFEP-MEDEF),
- Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à M. Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général (recommandation du § 24.3 du Code AFEP-MEDEF),
- Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à chacun des Directeurs Généraux délégués (recommandation du § 24.3 du Code AFEP-MEDEF),
- Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2013 aux dirigeants responsables et à certaines catégories de personnel (article L.511-73 du Code monétaire et financier),



— Fixation du plafonnement de la partie variable de la rémunération des dirigeants responsables et de certaines catégories de personnel – article L.511-78 du Code monétaire et financier (Pour être approuvée, cette résolution doit recueillir au moins deux tiers des votes formant le quorum si celui-ci est égal ou supérieur à 50 %, 75 % s'il est inférieur).

II - DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Rapport du Conseil d'administration et rapport spécial des Commissaires aux comptes,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital, destinées à rémunérer les titres apportés dans le cadre d'offres publiques d'échange,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital destinées à rémunérer des apports de titres dans la limite de 10 % du capital,
- Limitation globale des autorisations d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'augmentation de capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport,
- Limitation globale des autorisations d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription,
- Autorisation à donner au Conseil d'administration de réaliser des opérations réservées aux adhérents du Plan d'Epargne d'Entreprise de groupe BNP Paribas pouvant prendre la forme d'augmentations de capital et/ou de cessions de titres réservées,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions,
- Pouvoirs pour formalités.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

BNP PARIBAS Securities Services



CTS - Service Assemblées
Les Grands Moulins de Pantin
93761 PATIN CEDEX

Tél : 01.42.98.60.83

Monsieur Hervé HELIAS
Cabinet MAZARS
Exaltis

61, rue Henri Regnault

92400 COURBEVOIE

Paris, le 11 avril 2014

Monsieur,

Nous vous informons, que les actionnaires de **BNP PARIBAS** sont convoqués en **Assemblée Générale Mixte** le 14 mai 2014 à 15h30 au Palais des Congrès, 2 place de la Porte Maillot, 75017 PARIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

I - DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapports du Président du Conseil d'administration, du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Approbation du bilan et du compte de résultat sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Approbation du bilan et du compte de résultat consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Affectation du résultat et mise en distribution du dividende,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'achat d'actions de la société,
- Renouvellement du mandat de trois administrateurs,
- Ratification de la cooptation d'un administrateur et renouvellement de son mandat,
- Nomination d'un administrateur,
- Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à M. Baudouin Prot, Président du conseil d'administration (recommandation du § 24.3 du Code AFEP-MEDEF),
- Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à M. Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général (recommandation du § 24.3 du Code AFEP-MEDEF),
- Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à chacun des Directeurs Généraux délégués (recommandation du § 24.3 du Code AFEP-MEDEF),



BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

— Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2013 aux dirigeants responsables et à certaines catégories de personnel (article L.511-73 du Code monétaire et financier),

— Fixation du plafonnement de la partie variable de la rémunération des dirigeants responsables et de certaines catégories de personnel – article L.511-78 du Code monétaire et financier (Pour être approuvée, cette résolution doit recueillir au moins deux tiers des votes formant le quorum si celui-ci est égal ou supérieur à 50 %, 75 % s'il est inférieur).

II - DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

— Rapport du Conseil d'administration et rapport spécial des Commissaires aux comptes,

— Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance,

— Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance,

— Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital, destinées à rémunérer les titres apportés dans le cadre d'offres publiques d'échange,

— Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital destinées à rémunérer des apports de titres dans la limite de 10 % du capital,

— Limitation globale des autorisations d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription,

— Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'augmentation de capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport,

— Limitation globale des autorisations d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription,

— Autorisation à donner au Conseil d'administration de réaliser des opérations réservées aux adhérents du Plan d'Epargne d'Entreprise de groupe BNP Paribas pouvant prendre la forme d'augmentations de capital et/ou de cessions de titres réservées,

— Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions,

— Pouvoirs pour formalités.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

BNP PARIBAS Securities Services



CTS - Services Assemblées
Les Grands Moulins de Pantin
93761 PANTIN CEDEX

Tél : 01.42.98.60.83

Monsieur Etienne BORIS
PRICE WATERHOUSE COOPERS
Crystal Park
63, rue de Villiers

92208 NEUILLY SUR SEINE Cedex

Paris, le 11 avril 2014

Monsieur,

Nous vous informons, que les actionnaires de **BNP PARIBAS** sont convoqués en **Assemblée Générale Mixte** le 14 mai 2014 à 15h30 au Palais des Congrès, 2 place de la Porte Maillot, 75017 PARIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

I - DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapports du Président du Conseil d'administration, du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Approbation du bilan et du compte de résultat sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Approbation du bilan et du compte de résultat consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Affectation du résultat et mise en distribution du dividende,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'achat d'actions de la société,
- Renouvellement du mandat de trois administrateurs,
- Ratification de la cooptation d'un administrateur et renouvellement de son mandat,
- Nomination d'un administrateur,
- Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à M. Baudouin Prot, Président du conseil d'administration (recommandation du § 24.3 du Code AFEP-MEDEF),
- Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à M. Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général (recommandation du § 24.3 du Code AFEP-MEDEF),
- Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à chacun des Directeurs Généraux délégués (recommandation du § 24.3 du Code AFEP-MEDEF),
- Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2013 aux dirigeants responsables et à certaines catégories de personnel (article L.511-73 du Code monétaire et financier),



BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

— Fixation du plafonnement de la partie variable de la rémunération des dirigeants responsables et de certaines catégories de personnel – article L.511-78 du Code monétaire et financier (Pour être approuvée, cette résolution doit recueillir au moins deux tiers des votes formant le quorum si celui-ci est égal ou supérieur à 50 %, 75 % s'il est inférieur).

II - DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Rapport du Conseil d'administration et rapport spécial des Commissaires aux comptes,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital, destinées à rémunérer les titres apportés dans le cadre d'offres publiques d'échange,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital destinées à rémunérer des apports de titres dans la limite de 10 % du capital,
- Limitation globale des autorisations d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'augmentation de capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport,
- Limitation globale des autorisations d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription,
- Autorisation à donner au Conseil d'administration de réaliser des opérations réservées aux adhérents du Plan d'Epargne d'Entreprise de groupe BNP Paribas pouvant prendre la forme d'augmentations de capital et/ou de cessions de titres réservées,
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions,
- Pouvoirs pour formalités.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

BNP PARIBAS Securities Services

2C 076 841 7319 8

x

x

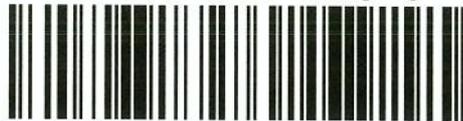
CABINET PRICEWATERHOUSE COOPERS
MR ETIENNE BORIS
CRYSTAL PALACE
63 RUE DE VILLIERS
92208 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
FRANCE

CABINET PRICEWATERHOUSE COOPERS
MR ETIENNE BORIS
CRYSTAL PALACE
63 RUE DE VILLIERS
92208 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
FRANCE

2C 076 841 7319 8



2C 076 841 7319 8



x

x

CABINET PRICEWATERHOUSE COOPERS
MR ETIENNE BORIS
CRYSTAL PALACE
63 RUE DE VILLIERS
92208 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
FRANCE

13168002-CFARCA1 BNP PARIBAS
CPA01A2
BNPP / DOCAPOST DPS
BP 80012
75560 PARIS CEDEX 12

2C 076 841 7319 8



CABINET PRICEWATERHOUSE COOPERS
MR ETIENNE BORIS
CRYSTAL PALACE
63 RUE DE VILLIERS
92208 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
FRANCE

13168002-CFARCA1 BNP PARIBAS
CPA01A2
BNPP / DOCAPOST DPS
BP 80012
75560 PARIS CEDEX 12

2C 076 841 7320 4

x

x

DELOITTE & ASSOCIES
DAMIEN LEURENT
185 AV CHARLES DE GAULLE
92524 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
FRANCE

DELOITTE & ASSOCIES
DAMIEN LEURENT
185 AV CHARLES DE GAULLE
92524 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
FRANCE

2C 076 841 7320 4



2C 076 841 7320 4



x

x

DELOITTE & ASSOCIES
DAMIEN LEURENT
185 AV CHARLES DE GAULLE
92524 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
FRANCE

13168002-CFARCA1 BNP PARIBAS
CPA01A2
BNPP / DOCAPOST DPS
BP 80012
75560 PARIS CEDEX 12

2C 076 841 7320 4



DELOITTE & ASSOCIES
DAMIEN LEURENT
185 AV CHARLES DE GAULLE
92524 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
FRANCE

13168002-CFARCA1 BNP PARIBAS
CPA01A2
BNPP / DOCAPOST DPS
BP 80012
75560 PARIS CEDEX 12

2C 076 841 7321 1

x

x

CABINET MAZART
HERVE HELIAS
61 RUE HENRI REGNAULT
92400 COURBEVOIE
FRANCE

CABINET MAZART
HERVE HELIAS
61 RUE HENRI REGNAULT
92400 COURBEVOIE
FRANCE

2C 076 841 7321 1



2C 076 841 7321 1



x

x

CABINET MAZART
HERVE HELIAS
61 RUE HENRI REGNAULT
92400 COURBEVOIE
FRANCE

13168002-CFARCA1 BNP PARIBAS
CPA01A2
BNPP / DOCAPOST DPS
BP 80012
75560 PARIS CEDEX 12

2C 076 841 7321 1



CABINET MAZART
HERVE HELIAS
61 RUE HENRI REGNAULT
92400 COURBEVOIE
FRANCE

13168002-CFARCA1 BNP PARIBAS
CPA01A2
BNPP / DOCAPOST DPS
BP 80012
75560 PARIS CEDEX 12